Image not found or type unknown

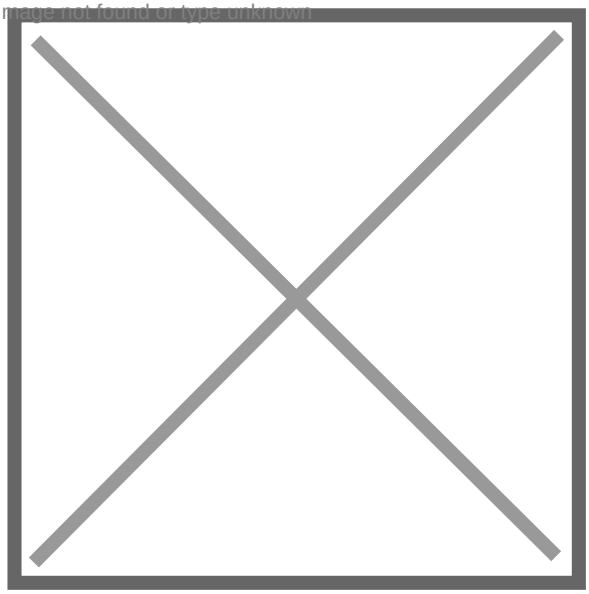

Récupérer argent sous sequestre

Par **le survivant**, le **20/07/2016** à **11:24**

Bonjour à tous,

depuis mars 2011, je suis en procédure de divorce à la demande de mon épouse, et sous le terme "divorce à l'amiable". Après un délai de 3 ans (environ) mon avocat décide de laisser mon affaire prétextant que l'aide juridictionnelle était épuisée. Il me précise dans sa lettre que dans un délai de 2 ans, sauf si je reçois un courrier (je ne sais plus de qui) le divorce sera prononcé.

Mon épouse à fait mettre de l'argent sous séquestre chez un notaire suite à la vente de notre maison. (17000 €).

Alors, que se passera t'il à l'issus de ce délai ?
Pourquoi attend elle puisque nous sommes tous les deux en difficulté financière ?

Certe, nous n'étions pas d'accord sur la redistribution de l'argent, mais bon, moi je veux juste 50/50 et être enfin divorcé (qu'elle ne porte plus mon nom).

Merci par avance d'avoir la gentillesse de m'éclaircir, suite à un état très dépressif je n'ai pas toujours compris ce qui se passait !

Par **DELPH92**, le **03/08/2016** à **23:04**

Bonsoir
avez vous eu des réponses à votre problème ? je suis très intéressée par votre cas mon

compagnon est dans la même situation.
Procédure de divorce en cours depuis 3 ans, argent sous séquestre suite à la vente de la maison ....
Le délai de 2 ans on m'en a parlé mais je n'ai pas tout compris non plus.

Par **le survivant**, le **04/08/2016** à **09:35**

bonjour,
Non aucune réponse, je ne sais pas quoi faire, peut être payer de ma poche une consultation d'avocat.

Salutations

Par **Visiteur**, le **04/08/2016** à **18:21**

Bonjour,
Si vous êtes d'accord sur le principe du 50/50, votre ex-épouse peut faire lever le blocage qui est de son fait, sauf si des créanciers ont également fait opposition au paiement.

Par **le survivant**, le **05/08/2016** à **09:22**

Bonjour et merci pour votre réponse,
Non il n'y a pas de créanciers et c'est pourquoi je me demande l'intérêt d'une telle attente.

Salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés